

Arrêté du 20 juillet portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de Tarascon
NOR : JUSB1020292A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame GIGUELAY Anita, épouse PION, greffière du deuxième grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Tarascon.

Article 2

Monsieur FERRARI Dany, greffier du premier grade, est, à compter de la date de passation des comptes, et pour une durée maximale de six mois, nommé régisseur intérimaire du tribunal d'instance de TARASCON.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 20 juillet 2010

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre
de la justice et des libertés,
et par délégation,
La chef du département de la gestion
administrative et prévisionnelle des personnels
de greffe

Françoise LESTRADE